

# Organiser la coopération entre élèves

## Fiche 2 : L'aide et le tutorat

### DEFINITION

L'aide est une situation coopérative durant laquelle un élève, qui se reconnaît capable, vient apporter ses connaissances et ses compétences à un de ses camarades qui en a exprimé le besoin. Le tutorat correspond à une organisation coopérative des systèmes d'aides apportées entre élèves. Un tuteur est un élève volontaire et formé aux gestes de l'accompagnement et de l'explication. Il maîtrise ce qu'on lui demande ou sait renvoyer vers quelqu'un de compétent. Un tutoré est un élève qui exprime le besoin d'obtenir un soutien ponctuel, plus ou moins durable, de la part d'un tuteur. En autorisant de l'aide entre élèves et en instituant du tutorat, un enseignant se donne l'opportunité de ne pas être la seule personne-ressource au sein d'une même classe.

### → Pour aider :

- On termine d'abord son travail
- On est d'accord pour apporter son aide
- On répond à une demande précise
- On s'exprime dans le calme
- Si on ne sait pas, on oriente vers quelqu'un d'autre
- On n'en fait pas trop, on ne donne pas trop d'indices
- On ne se moque pas : on encourage et on félicite
- On peut, à son tour, demander de l'aide.

### 5 conditions pour être tuteur

- Avoir reçu une formation au tutorat
- être volontaire
- avoir réussi un brevet (sur la formation)
- ne pas avoir perdu ce statut
- accepter, quand nécessaire, de demander de l'aide

### → Pour demander de l'aide :

- D'abord, on essaye tout seul
- On choisit celui qui peut aider et on attend qu'il (qu'elle) se soit rendu(e) disponible
- On pose une question précise
- On écoute avec attention et on met de la bonne volonté
- On remercie celui ou celle qui a aidé
- On peut, à son tour, apporter de l'aide.

« J'ai compris alors qu'il est insupportable d'être toujours et seulement celui ou celle que l'on aide. Que l'on peut se sentir membre d'un groupe que si l'on est aussi celui ou celle qui lui apporte quelque chose, qui est reconnu comme essentiel au projet du groupe, qui compte pour les autres et sur qui le groupe et chaque membre du groupe peuvent compter. » (Héber-Suffrin, 2013, p. 38) Les notions clés liées à la réciprocité sont la bipolarité, l'action qui se réfléchit sur elle-même, le lien de solidarité entre deux termes, l'échange, la proportionnalité, l'équivalence, la symétrie, l'égalité. La réciprocité se définit comme un principe pédagogique qui se traduit par une alternance, selon les besoins, entre la fonction de tuteur (ou d'aidant) et celle de tutoré (ou d'aidé). Personne n'est systématiquement tuteur, personne n'est systématiquement tutoré, chacun peut occuper, à des temps différents, l'une et l'autre de ces fonctions.

### CONDITION 2 LA RECIPROCITE

### LES PASSEPORTS

#### PASSEPORT

Prénom :

Nom :

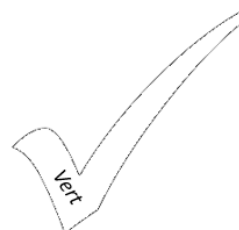
*J'ai essayé tout seul / toute seule*

*Je suis bloqué(e)*

*J'ai une question précise à poser*

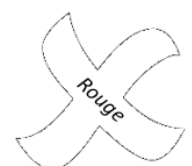
*Je ne veux pas que l'on fasse le travail à ma place*

*Je suis disponible*

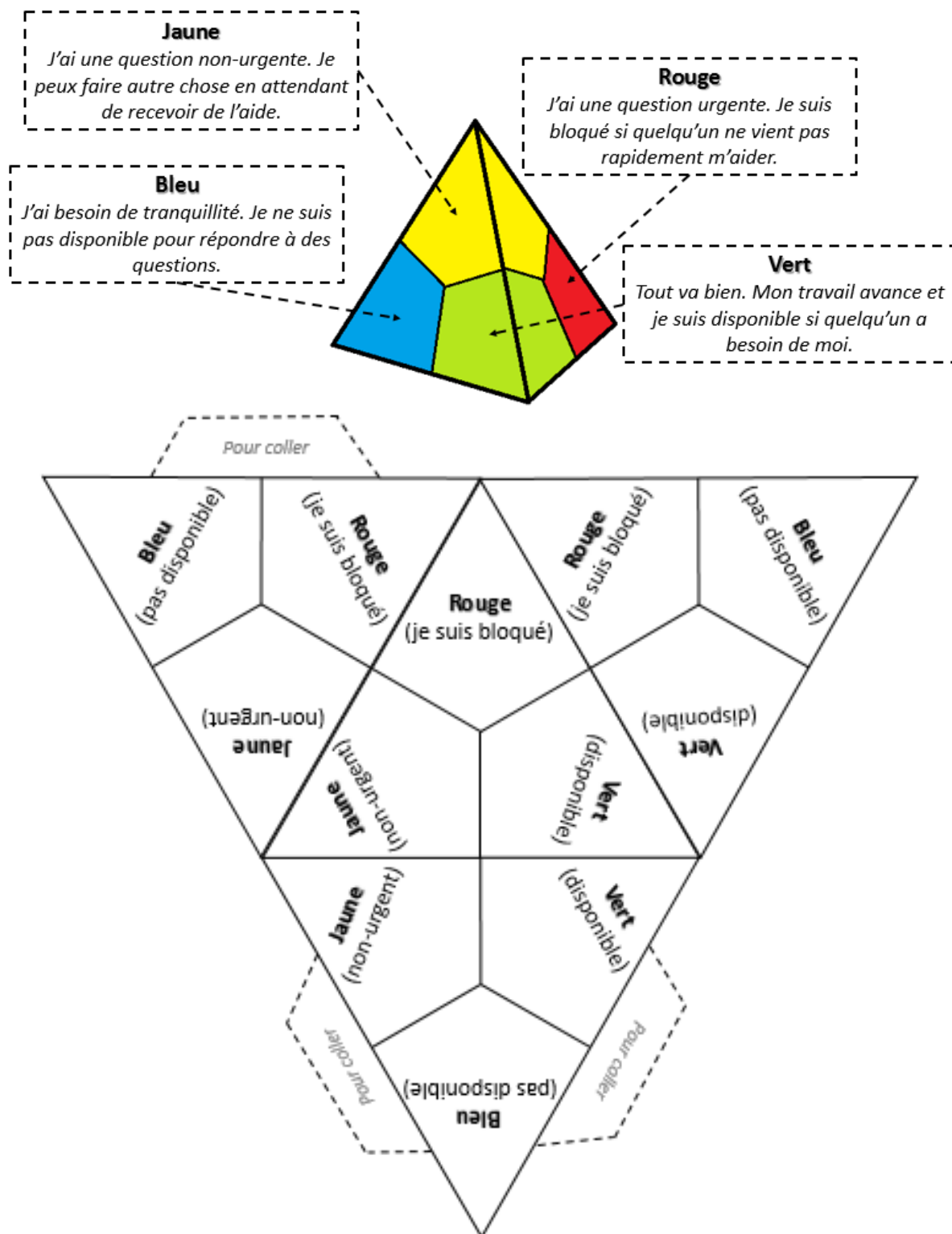


Recto

*Je ne suis pas encore disponible*



Verso



- Connac, S., Fontdecaba, S. (2013) Mieux apprendre avec la coopération (dossier). *Cahiers Pédagogiques*, 505.
- Connac, S. (2017). *La coopération entre élèves*. Futuroscope : Canopé.
- Connac, S. (2017). *La pédagogie du colibri – Enseigner sans exclure*. Paris : ESF Editeur.
- Demaugé-Bost. (2005). *Tu veux que j't'aide !?*, <http://bdemaug.free.fr/tetraaide.pdf>
- Héber-Suffrin, C., (2013). *Plaisir d'aller à l'école*. Lyon : Chronique Sociale.
- Reverdy, C. (2016). *La coopération entre élèves : des recherches aux pratiques - dossier de veille de l'IFÉ n°114*. Lyon : ENS Lyon.
- Veltcheff, C., Vincent, J.F. (2016). *Mémento pour la coopération entre élèves au collège et au lycée*. Poitiers : Editions Canopé.